



# Conditions générales de ventes

Révision du 1er Janvier 2022

Les présentes conditions générales de vente créent un accord légal et s'appliquent à toutes les réservations et à toutes les ventes de prestations et produits conclues entre le client et le photographe Benjamin Chave.

La photographe se réserve le droit de modifier, à tout moment, les présentes conditions générales. Chaque commande est régie par les conditions générales applicables à la date de la commande.

## Article 1 : Objet

Benjamin Chave propose des prestations photographiques privées et publiques telles que présentées sur son site Internet : [www.benjaminchave.com](http://www.benjaminchave.com)

Le fait de réserver une séance équivaut à la passation d'une commande par le client et entraîne l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, sauf conditions particulières consenties par le photographe au client.

Tout autre document que les présentes CGV et notamment catalogue, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Les présentes conditions générales de vente forment un document contractuel indivisible avec le contrat de la prestation signé par le client.

## Article 2 : Réservation

La réservation d'une prestation photographique peut se faire via le formulaire contact du site internet, par email, page Facebook ou par téléphone (suivant les informations de contact fournies sur le site internet du photographe).

Toute réservation est acceptée lors de la réception des arrhes de réservation et doit être validée par un contrat/devis signé par le client reprenant les informations pratiques (date, lieu, ...).

Ce dernier pourra être retourné signé au photographe par envoi d'email ou voie postal sous 30 jours maximum.

A défaut de paiement des arrhes et réception du contrat/devis, le photographe ne s'engage pas à garder la date.

### **Article 3 : Tarifs et modalités de paiement**

Les prix sont affichés toutes taxes comprises et dépendent des tarifs applicables à la date de la commande. S'ils sont amenés à varier par la suite, toute prestation préalablement fixée gardera le tarif appliqué lors de la prise de commande.

Des frais de déplacements à 0,50 € du km ou logement pourront être appliqués au-delà de 30 km de Viviers (07220). Ils seront alors repris dans le devis.

Les devis établis par le photographe sont valables 30 jours.

Des arrhes de réservation à hauteur de 30% seront demandées pour valider une réservation.

Le règlement pourra se faire par virement bancaire, Paylib ou par chèque.

Le solde sera payé par le client en chèque, espèces ou Paylib le jour de la prestation.

Les coordonnées bancaires sont indiquées sur le contrat/devis.

Aucune ristourne pour paiement comptant ou anticipé ne peut être accordée.

Le non-paiement du solde entraîne l'annulation de la livraison des photos, sans remboursement des arrhes de réservation reçues. La livraison finale des photos ne se fera que lorsque la commande sera totalement payée.

### **Article 4 : Modification de la prestation**

Toute demande de modification d'une prestation sollicitée par un client ne pourra être prise en compte que si la demande est envoyée par SMS, email au photographe au moins 7 jours avant la date prévue de la prestation (hors mariage).

Conformément aux dispositions légales en vigueur, le client dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat/devis.

Toute demande de rétractation effectuée dans le délai imparti entraînera le remboursement des arrhes.

A moins que la prestation ait déjà été réalisée en totalité ou en partie.

En cas d'annulation de la réservation d'une prestation photographique devenue définitive, il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant des arrhes ne sera pas remboursé, sauf cas de force majeure pour le client (hospitalisation ou décès).

En cas de première modification de date pour tout événement (mariage, anniversaire, baptême...) par complaisance de la part du client, aucun surplus ne sera facturé et un avenant au contrat sera établi.

A la seconde modification, les arrhes seront perdues et la somme versée sera conservé par Benjamin Chave ainsi que le contrat annulé, ces demandes se feront par mail, [chave.benjamin@gmail.com](mailto:chave.benjamin@gmail.com)

## **Article 5 : Réalisation de la prestation**

Les photographies sont réalisées par Benjamin Chave.

Le photographe n'est pas soumis à une obligation de résultat. Il met tous les moyens en œuvre pour fournir des images de qualités, tel que stipulé dans la commande. Le contenu de ces images est laissé à l'appréciation artistique du photographe.

En conséquence, les clients reconnaissent que les photographies ne sont pas soumises à un rejet en fonction des goûts du client.

## **Article 6 : Obligations du client**

L'heure fixée pour la prestation est impérative et tout retard des clients pourra être imputé du temps préalablement convenu pour la séance. Au-delà de 30 minutes de retard, la séance sera annulée et les arrhes ne seront pas remboursées.

Les clients déclarent être majeurs, poser librement pour des photos et le cas échéant autoriser des prises de vues de leurs enfants selon le style photographique qu'ils souhaitent.

En cas de dégâts matériels causés par le client ou l'enfant ou toute autre personne liée aux clients, le client prendra à sa charge le remboursement du matériel dans son intégralité.

## **Article 7 : Post-traitement**

Sauf cas particulier précisé par écrit, le photographe ne livre jamais de photographies brutes.

Le post-traitement, au même titre que la prise de vue, est propre au photographe et fait partie intégrante de son travail, son style et son univers artistique.

Le photographe est le seul à décider du post-traitement qu'il appliquera.

Le traitement appliqué aux photos présente un ajustement de nombreux paramètres tels que la colorimétrie, le contraste, la luminosité, le débouchage des ombres et hautes lumières, la netteté, la clarté, la vibrance, la saturation, le recadrage etc... Toute retouche supplémentaire (ajout d'éléments dans la photo, retouche localisées...) demandée par le client n'est pas inclus dans la prestation de base et sera acceptée ou non par le photographe qui se réserve le droit de facturer le travail supplémentaire par image selon les tarifs en vigueur. Seules les photographies traitées par le photographe seront exploitables par les deux parties.

## **Article 8 : Livraison**

Benjamin Chave met tout en œuvre pour satisfaire la livraison des photos dans les meilleurs délais (annoncés lors de la prise de commande).

Un retard de livraison ou d'exécution ne peut être invoqué par le client pour demander la résiliation du contrat, réclamer des dommages et intérêts ou faire valoir toute autre revendication.

La livraison des fichiers numériques se fait sous la forme de fichiers JPEG, en haute définition et par un lien téléchargeable sécurisé. Les photos seront également visibles sur une galerie privée en ligne pour une durée de 6 mois après la livraison.

Les autres fichiers sont la propriété du photographe et ne seront en aucun cas remis au client.

## **Article 9 : Durée de conservation**

À compter de leur livraison au client, les photographies sont conservées et archivées sous leur entière responsabilité. Le client est invité à effectuer des sauvegardes sur des supports variés.

Le photographe se détache de toute responsabilité en cas de perte ou détérioration des fichiers numériques remis au client. Les fichiers restent cependant disponibles pendant 6 mois et peuvent être renvoyés si nécessaire.

## **Article 10 : Responsabilités**

### **10.1 Conditions atmosphériques défavorables**

En cas de conditions atmosphériques dégradées comme par exemple, orages, tempêtes, pluies importantes, etc, le photographe ne pourra être tenu responsable de la non-exécution ou de l'exécution partielle des prestations en extérieur initialement prévues à la commande. Aucun remboursement ne sera effectué, la séance sera reportée à une date ultérieure.

### **10.2 Force majeure ou maladie**

Est considéré comme force majeure un événement extérieur imprévisible et rendant impossible l'exécution de la prestation (accident, décès d'un parent, ...). Chacune des parties pourra opposer ce droit dès lors où la force majeure est caractérisée.

Benjamin Chave se réserve le droit d'annuler/reporter une prestation photographique en cas de force majeure ou maladie. Une telle annulation ne pourra ni engager sa responsabilité ni donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. La séance sera reportée à une date ultérieure.

Dans le cadre d'un mariage, le photographe s'engage à faire son possible pour aider les clients à trouver un autre prestataire disponible pour réaliser la prestation.

L'intégralité des montants payés sera alors remboursée sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

### **10.3 COVID-19**

Si un nouveau confinement ou des restrictions étaient appliquées lors d'une réservation d'un reportage photographique que ce soit en extérieur, à domicile ou pour un événement, empêchant ce dernier à être réalisé, les arrhes de réservation seront conservées et le rendez-vous sera décalé quand toutes les conditions seront favorables à une nouvelle prise de rendez-vous.

### **10.4 Problème technique et accident**

Le photographe s'engage à se munir de matériel en suffisance pour assurer l'ensemble de ses prestations et à veiller à faire usage de matériel en bon état d'entretien et de fonctionnement.

En cas de problème technique avec le matériel photographique ou d'un accident quelconque pendant la prestation empêchant le photographe de remettre le travail demandé, l'intégralité du montant versé sera remboursée, sans pour autant donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit.

En cas de perte ou de détérioration des photos avant leur livraison (cambriolage, incendie, ...), le client ne pourra prétendre qu'au remboursement de la prestation.

## **Article 11 : Propriété intellectuelle**

Les photographies réalisées lors d'une séance avec le client sont protégées selon les règles des articles L 121-1 et la loi du 11 mars 1957 (Code de la Propriété Intellectuelle et Droits d'Auteur).

Même après la cession des fichiers numériques, les photographies restent la propriété intellectuelle du photographe et ne sont en conséquence pas libres de droit. L'usage commercial par le Client des images de sa séance n'est pas autorisé, et doit faire l'objet d'un nouvel accord écrit avec le photographe.

Toute utilisation personnelle d'une photographie, quelle qu'elle soit et quels qu'en soient les usages (publication sur internet, exposition, ...) doit mentionner le nom de Benjamin Chave Photographe.

Aucune photographie ne peut ainsi être modifiée de quelque manière que ce soit, sans accord écrit et préalable de l'auteur. Les clients s'engagent à respecter l'intégrité des œuvres du photographe, et notamment à en rendre fidèlement les couleurs, sans les tronquer ou les déformer.

Le client détient les droits d'impression et de reproduction des photos à des fins privées uniquement sauf accord préalable.

## **Article 12 : Droit à l'image**

Les photographies pourront être librement utilisées par l'auteur, sur tous supports, afin d'assurer la promotion de son activité professionnelle, sous réserve du respect des droits des personnes et des biens photographiés et sauf demande explicite du Client exprimée par écrit (email ou courrier avec accusé de réception) avant la signature du devis/validation de la commande. Les clients acceptent que leur image soit utilisée sur tous supports

promotionnels du photographe, tel que site internet, réseaux sociaux, plaquette de présentation, article de presse...

Cependant un formulaire vous sera envoyé au moment de la livraison des photos afin de connaître vos souhaits pour la diffusion des images.

La diffusion des images reste strictement anonyme.

Le Photographe s'interdit d'exploiter toute photographie susceptible de porter atteinte à la vie privée, à l'image ou à la réputation des clients. Le Client peut librement s'opposer à la cession du droit à l'image. Il doit cependant impérativement le mentionner par écrit (email, courrier avec accusé de réception ou mention sur devis) avant la signature du devis/validation de la commande. Ce refus constitue un manque pour la communication du Photographe qui se réserve le droit de facturer une majoration de 10% sur le montant total de la prestation en question.

### **Article 13 : Données à caractère personnel**

Les informations personnelles recueillies lors de la passation d'une réservation sont destinées exclusivement à assurer la gestion de la clientèle et notamment le suivi des réservations en vue de la bonne réalisation de la prestation commandée.

Le photographe s'engage à ne pas communiquer ces informations à des tiers pour quelque raison que ce soit.

### **Article 14 : Loi applicable**

Les relations contractuelles entre parties auxquelles s'appliquent les présentes conditions générales sont régies exclusivement par le droit français.

Tout litige relatif à la formation, à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales ainsi qu'à toutes conventions auxquelles elles s'appliquent, sera, à défaut d'accord amiable, soumis à la compétence exclusive des juridictions françaises et plus particulièrement des tribunaux de ville.

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente ci-dessus.

Benjamin Chave Photographe  
159 allée des lilas  
La cité du Barrage  
07220 VIVIERS

SIRET : 518 064 936 00025

© Tout droit réservé - [www.benjaminchave.com](http://www.benjaminchave.com)